

L'an deux mille vingt et un, le 8 juillet, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, dans la salle du conseil, sous la présidence de Christelle PETEX-LEVET, Maire.

Nombre de conseillers

- En exercice : 29
- Présents : 18 puis 19
- Votants : 24 puis 25

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2021

Présents : Mmes et M. PETEX-LEVET, Lucas PUGIN, LE MOAL, MARQUET, André PUGIN, JAVOGUES, MAULET, EISACK, MILLOT-FEUGIER, BOUCHET, GERELLI-FORT, Isabelle SAGE, SUATON, PEGUET, BIOLLUZ, VIDONNE, MEYNET et SERMONDADAZ

Procurations : R. DIAKATE à G. SUATON, T. GAL à S. BIOLLUZ, P. SAUVAGET à I. SAGE, Servane SAGE à Isabelle SAGE, A. MIZZI à C. PETEX-LEVET et N. SEMLAL à S. LE MOAL

Arrivé en cours de séance : G. GAUTHIER à 18h36

Absents : V. JACQUEMOUD, E. BARON, O. VENRURINI et V. VENTURINI

Secrétaire de séance : Eric BOUCHET

POINTS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR

1	Décision modificative n°1 du budget principal communal	Adopté
2	Convention de financement avec le SYANE pour enfouissement de réseaux Ravoire	Adopté
3	Attribution de subvention à l'association Harmonie et convention	Adopté
4	Attribution de subventions aux écoles	Adopté
5	Convention avec le collège Pierre aux Fées : interventions de l'animateur jeune	Adopté
6	Acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée F414	Adopté
7	Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de l'école de la Rose des Vents	Adopté
8	Marché de travaux d'extension du réseau de chaleur – Avenant n°3 lot 1	Adopté
9	Délégation du droit de préemption urbain à la 2CAS pour les zones d'activités	Adopté
10	Mise à disposition des terrains de « La Pierre aux Fées » par le GFA de Saint-Ange	Adopté
11	Convention d'occupation du domaine public communal pour IRVE	Adopté
12	Convention de servitude entre la commune et ENEDIS : parcelle section E 3214	Adopté
13	Participation à la protection sociale complémentaire santé des agents	Adopté
14	Création de postes	Adopté
	Informations au Conseil Municipal : Décisions du Maire :	
	• 2021DECIS016 : rénovation énergétique de l'école des Vents Blancs	
	• 2021DECIS017 : rétrocession d'une concession de cavurne	
	• 2021DECIS018 : étude de réaménagement du site du Crêt Pelé	
	• 2021DECIS019 : accompagnement organisationnel des services administratifs	
	• 2021DECIS020 : assistance à maîtrise d'ouvrage du projet du boulodrome	
	• 2021DECIS021 : cession d'une épaveuse hors d'état de marche	
	• 2021DECIS022 : marché d'étude de réaménagement du Crêt Pelé	
	• 2021DECIS023 : location licence IV	

Le texte intégral de ces délibérations ainsi que celui des arrêtés du Maire à caractère général sont consultables en mairie dans le recueil des actes administratifs de la commune. Les procès verbaux du conseil municipal sont également consultables une semaine après leur approbation soit une semaine après le conseil municipal suivant.

Reignier-Esery, le 9 juillet 2021

Le Maire

Christelle PETEX-LEVET

